

Le Secrétariat Exécutif de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN) reçoit en visite de travail du 18 au 22 Avril à Niamey, une Délégation de l'Initiative du Bassin du Nil (IBN).

Dans le cadre du partage d'expériences entre Organismes de gestion de bassins fluviaux, l'ABN reçoit à son siège du 18 au 22 Avril 2011, une mission de l'Initiative du Bassin du Nil. Elle sera accueillie par le Major-Général (Rtd) Collins R.U IHEKIRE, Secrétaire Exécutif de l'ABN.

Au cours de cette visite, il est prévu des communications et des sorties de terrain en vue de permettre à la délégation d'apprécier les activités en cours et/ou en projet et les réalisations de l'Autorité du Bassin du Niger. Il sera par ailleurs abordé les questions relatives au développement des infrastructures socio-économiques telles que les barrages en voie de construction ainsi que la problématique de la gestion et du partage des eaux.

De septembre 2002 à avril 2008, l'ABN a développé de manière participative et consensuelle, une Vision de développement du bassin du Niger marquée par l'adoption par le 8ème Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement, tenu le 30 avril 2008, du cadre stratégique de référence constitué par le Plan de Développement Durable à l'horizon 2025 assorti d'un Programme d'investissement d'un coût global 3645 milliards de FCFA et la Charte de l'Eau, un instrument réglementaire et juridique ayant pour objectif de favoriser une coopération fondée sur la solidarité et la réciprocité pour une utilisation durable, équitable et coordonnée des ressources en eau du bassin du Niger.

Le bassin du Nil couvre une superficie d'environ 3,1 millions de km², soit 10 % du continent africain. Dix pays se partagent ce bassin : le Burundi, la République Démocratique du Congo, l'Egypte, l'Erythrée, l'Ethiopie, le Kenya, le Rwanda, le Soudan, l'Ouganda et la République-Unie de Tanzanie. Sur une population de plus de 330 millions d'habitants pour les dix Etats riverains, 160 millions vivent dans le bassin du Nil. Son siège est en Entebbe (Ouganda).

En 1999, les Etats ayant en partage le fleuve Nil ont lancé l'initiative intitulée « Initiative du Bassin du Nil (IBN) ». Cette initiative historique intéresse tous les pays riverains et fournit un cadre de coopération pour l'ensemble du bassin. Elle poursuit une vision partagée pour le développement par l'utilisation équitable et le partage des avantages de la ressource commune qu'est le Nil.

Contact Presse :

a bdoulaye.kaya@abn.ne